

Les collaborations enseignants-ATSEM : des principes aux pratiques

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), héritiers historiques des "femmes de service" affectées aux salles d'asile, ont longtemps été ignorés et leur présence passée parfois sous silence dans la plupart des textes officiels.

Aujourd'hui, de manière complémentaire aux évolutions des missions des enseignants exerçant à l'école maternelle, les missions des ATSEM de statut communal ont, elles aussi, évolué. La dimension éducative, longtemps sous-estimée, devient de plus en plus prégnante, même si les questions d'entretien et d'hygiène restent toujours présentes.

"Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative."

Le statut des ATSEM, créé en 1992 ([décret du 28 août 1992](#)), s'il permet d'identifier leurs missions, manque de précision dans leur définition plus fine. Il donne lieu à interprétations diverses selon les écoles et les communes, voire à de fortes disparités sur l'équilibre à trouver dans la complémentarité de ces missions.

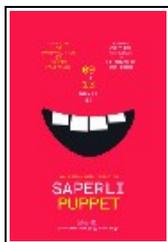
À ces éléments vient s'ajouter une singularité : il existe sans doute peu de secteurs d'activités au sein desquels interviennent quotidiennement deux professionnels de statut différent, de formation différente et d'employeurs différents..... On le voit, il est nécessaire, dans une logique de «partenariat interne», de clarifier et comprendre la distinction et la complémentarité fonctionnelle indispensables entre enseignant et ATSEM : «... Une conception extensive de la «pédagogie» expose à la perte de sens et il est tout à fait essentiel que l'on conserve ce qui fait l'originalité et l'importance du «métier d'enseigner» avec des jeunes enfants. Une conception restrictive de «l'éducation» qui séparerait l'hygiène et le soin des corps, le bien-être [suite](#)

Rendez-vous marionnettes

« Saperlipuppet »

Ce festival s'impose comme un événement de référence dans le domaine de la marionnette et des objets manipulés. Une quarantaine de représentations qui s'adressent autant au jeune public qu'aux adultes.

Du 09 au 13 avril 2014 à La Chapelle-sur-Erdre



« La Toute Drolatic Expo »

retrace 10 années de vie et de créations. Cette exposition met en lumière le travail plastique de la compagnie.

Du samedi 12 avril au samedi 31 mai 2014
Gare d'Anjou et Médiathèque St Sébastien / Loire

Éditorial

Parmi les deux cent cinquante métiers présents dans la Fonction Publique Territoriale, celui d'ATSEM est atypique. Positionné dans une double relation hiérarchique et fonctionnelle (mairie et école), des enjeux extrêmement forts existent autour de la manière dont la collaboration avec l'enseignant va s'exercer.

Si le cadre réglementaire permet de repérer clairement les prérogatives spécifiques et complémentaires de chacun, un espace commun demeure dans lequel les questions éducatives sont prégnantes et le positionnement professionnel mérite d'être questionné et organisé.

Pour aller vers une collaboration choisie dans l'intérêt de l'enfant, de l'élève, chacun doit s'assurer que le sens des actions qui sont conduites et les conditions pour y parvenir sont partagés. Collaborer pour favoriser la communication, les apprentissages, la relation à l'enfant, aux familles,... sont autant d'enjeux que les temps de formation organisés conjointement entre la DSDEN 44 et la DR Pays de la Loire du CNFPT ont permis de travailler.

Emmanuel CARTOUX

Conseiller Formation Éducation Enfance Jeunesse -
Centre National de Formation des Personnels
Territoriaux – Délégation des Pays de la Loire

Actualités

Le langage oral dans les APC à l'école maternelle

Document EDUSCOL : ressources pour l'école primaire

Nouveaux rythmes scolaires : les bonnes pratiques en maternelle

Respecter une alternance entre les temps d'activité et de repos
Aider les enfants à se repérer dans les lieux de l'école et à identifier les adultes de l'école

Organiser la transition entre le scolaire et le périscolaire
Adapter les activités aux besoins des jeunes enfants

Prochain numéro de la lettre trimestrielle des

ÉCOLES MATERNELLES 44

Gérer les diversités

Juin 2014

«Dis Papa, c'est qui la maîtresse ?»

Si c'est d'abord vis-à-vis des enfants qu'enseignants et ATSEM insistent sur la nécessité d'être «sur la même longueur d'onde», il ne faudrait pas penser pour autant que ce fonctionnement en «binôme» est toujours lisible pour les familles. Les parents qui rencontrent l'école pour la première fois ont parfois des difficultés à identifier ces deux adultes présents dans la classe. Certains d'entre eux, retenant le côté «maternant» et sécurisant de l'ATSEM, vont naturellement le reconnaître comme l'interlocuteur privilégié. La distinction est d'autant moins facile que les enfants eux-mêmes, surtout les plus jeunes, ne s'y retrouvent pas. Nombre d'entre eux considèrent ces deux personnes comme deux adultes référents sans prendre la mesure de leurs missions spécifiques.

La première réunion joue de ce point de vue un rôle déterminant : seul un éclairage explicite de la part de chacun des acteurs permet de définir les distinctions et les nouveaux rapports entre enseignants et ATSEM.

Si les ATSEM s'accordent à dire que leurs informations aux parents concernent plus l'éducatif que le pédagogique, la situation est parfois complexe : «le temps de la récréation n'est pas un moment vide en matière de pédagogie, le passage aux toilettes n'est pas un moment creux pour l'acquisition du langage, et ce ne sont là que deux exemples» (extrait du [Rapport de l'IGEN](#) d'octobre 2011 - p 68)

Les formations conjointes sont l'occasion de rappeler que, si les enseignants sont garants et responsables des apprentissages, les enfants les construisent tout au long de la journée quel que soit l'adulte qui les accompagne.



Vie des écoles

Cette rubrique vous est ouverte pour partager expériences de classe, d'école...

Cont@ct : Mission.Maternelle44@ac-nantes.fr

Une autre collaboration

À l'école maternelle de l'Enclos à Vertou, le partenariat entre Éducation Nationale, Institut des Hauts Thébaudières et Ville de Vertou a permis la création, depuis la rentrée 2013, d'une CLIS maternelle.



Cette « première » en Loire-Atlantique, porte sur la création d'un dispositif innovant permettant de répondre aux difficultés de scolarisation de très jeunes enfants en situation de handicap moteur,

mental, sensoriel et/ou de troubles envahissants du développement. L'enseignante spécialisée accueille les enfants le matin, plusieurs fois par semaine. Elle est accompagnée par un éducateur de jeunes enfants, de l'Institut des Hauts Thébaudières, par une personne «aide à la vie scolaire» ainsi que par des professionnels de soin pouvant être sollicités si le projet thérapeutique des enfants le nécessite. Dans cette classe, qui constitue un dispositif de soutien et d'appui à la première scolarisation pour des enfants âgés de 3 à 6 ans, une coopération étroite s'établit entre tous les acteurs (enseignant spécialisé, auxiliaire de vie scolaire, enseignants, intervenants des services de soins, ...).

Cette collaboration contribue à :

- Une meilleure connaissance de l'enfant, permettant d'adapter les réponses éducatives, thérapeutiques et pédagogiques
- La circulation d'informations entre professionnels, partagée avec les parents
- L'acquisition d'une posture d'élève pour les enfants accompagnés et le développement de leurs temps de scolarisation dans des classes de l'école ...
- Un soutien et un appui au moment de l'inclusion des élèves dans leur classe de référence.

Contact : École maternelle l'Enclos – Vertou - ce.0441556c@ac-nantes.fr

Priorité aux échanges

À l'école maternelle du Douet à Saint-Sébastien sur Loire, la directrice a mis en place dernièrement un premier conseil d'ATSEM.

Sur son temps de décharge, et avec l'accord des enseignants qui se sont organisés de manière à se dispenser de la contribution des ATSEM, elle a réuni ces dernières pour aborder les collaborations. Cette rencontre a permis de révéler des tensions latentes, sans doute exacerbées par la nouvelle organisation à venir concernant les rythmes scolaires.

Les questions ont tourné autour de l'organisation du travail des ATSEM dans la classe et des attentes des enseignants, parfois insuffisamment explicites, et sur le climat de travail parfois pesant : peu informées sur les projets et les sorties, elles peuvent parfois se sentir éloignées de l'équipe.

La directrice a relayé ces remarques auprès de ses collègues et s'est engagée à reconduire ces temps, pour mieux articuler les multiples tâches confiées aux ATSEM sur temps scolaire et périscolaire et retrouver un meilleur équilibre.

Ce type de fonctionnement a été retenu par l'équipe de l'école maternelle du Centre à Saint-Sébastien. La directrice y rencontre régulièrement les ATSEM. C'est l'occasion de permettre à chacun, enseignant et ATSEM, de prendre conscience du parcours de l'élève et des priorités liées à chaque niveau.

Contacts :
École maternelle du Douet-
St Sébastien
ce.0440921m@ac-nantes.fr
École maternelle du
Centre-St Sébastien
ce.0440918j@ac-nantes.fr



Directeur d'école : une adaptation constante

Sur le temps scolaire, les ATSEM sont placés sous l'[autorité fonctionnelle du directeur d'école](#).

Son rôle est tout à fait déterminant, en particulier sur les axes suivants :

- La clarification des rôles de chacun, qui ne doivent être ni confondus, ni cloisonnés,
- La communication, à l'interne (enseignants, ATSEM) et à l'externe (parents, municipalité),
- La mise en projet et l'animation de la communauté éducative

Les nouveaux rythmes scolaires imposent de reconsidérer ces points en y intégrant une obligation nouvelle :

- La construction de la cohérence éducative entre les différents acteurs, entre les différents temps de l'enfant



Ces différentes questions ne se posent ni dans les mêmes termes, ni avec la même acuité selon les territoires. La participation des ATSEM aux activités péri éducatives diffère de façon significative selon les communes. Le directeur a un rôle d'autant plus important à jouer pour organiser le service sur le temps scolaire et favoriser la recherche d'une cohérence d'ensemble avec les temps périphériques, au service de la réussite des enfants, tant dans l'animation des équipes que dans les relations avec les municipalités.

C'est donc de l'emploi du temps quotidien de l'enfant et non plus seulement de l'emploi du temps de l'élève dont il est question à l'école maternelle aujourd'hui.

Pour aller plus loin: [Vade-mecum du directeur d'école](#) (DGESCO – mars 2007)

«On n'a pas le temps...»

Comment aborder la cohérence évoquée précédemment sans s'interroger sur la nécessité d'une communication régulière ?

Trop souvent, faute de temps institutionnel «partagé» en dehors de la présence des enfants, les échanges entre enseignant et ATSEM se réduisent à des micro-régulations sur des temps informels. Au prétexte d'une complicité et d'habitudes de travail installées, ou à défaut pour cause de conflit ouvert, on échange peu sur l'essentiel, oubliant de mettre l'enfant au centre des préoccupations.

Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas de confusion des rôles mais plutôt d'interroger la possibilité d'une alliance éducative à partir d'une culture commune : place et rôle de chacun dans la classe, formulation explicite des attendus lors des ateliers confiés à l'ATSEM, prise en compte des difficultés et des réussites des enfants, gestion des conflits, rapport à l'autorité, autant de points qui contribuent à donner aux enfants des repères indispensables dans la construction du «devenir élève».



Au-delà de la concertation au sein de la classe, la place de l'ATSEM dans la communauté éducative doit elle aussi être prise en compte et faire l'objet d'une vraie réflexion d'équipe. Il convient de s'interroger collectivement au moyen de dégager des temps de concertation.



La participation occasionnelle d'une ATSEM à la surveillance d'une récréation en présence de l'enseignant et inversement la participation d'un enseignant à la surveillance d'un temps de repos peuvent libérer un autre binôme enseignant-ATSEM pour un temps de concertation.

En classe, un document écrit de type «feuille de route» peut constituer un outil d'accompagnement pour l'ATSEM dans sa mission d'aide pédagogique. C'est l'occasion pour l'enseignant de clarifier ses attentes, notamment les objectifs d'apprentissages et pour l'ATSEM d'adapter sa posture pour s'inscrire au mieux dans le projet.

Par ailleurs, le directeur pourra, en accord avec la municipalité, organiser des rencontres régulières pendant lesquelles seront abordés les projets de classes, les modifications d'organisation, les prises en charge particulières. Ainsi informés et consultés dans le cadre de ces «conseils d'ATSEM», ils seront ainsi plus à même de **participer à la communauté éducative** conformément au [décret du 28 août 1992](#). C'est dans cet esprit que le «travail en équipe à l'école maternelle» est développé à travers des actions de formations conjointes depuis plusieurs années dans le département.

Pour aller plus loin : [Spécificité du travail en équipe en maternelle](#) – Eduscol

physique des aspects culturels et cognitifs n'aurait pas de sens avec des jeunes enfants. C'est parce que nous avons des fonctions différentes dans le système que nous devons rechercher une harmonisation de nos contributions respectives, dans l'intérêt des bénéficiaires de notre travail. Travailler ensemble, ce n'est pas faire la même chose ; si on tendait vers cette confusion, il y aurait très vite, n'en doutons pas, un acteur de trop....Mais les différences de statut ou de fonction ne traduisent ni ne légitiment une inégale dignité des personnes et de leur métier». Viviane BOUYASSE, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale

La présence quasi continue des ATSEM dans les classes aujourd'hui, se substituant au fil des années à des interventions ponctuelles et extérieures, nécessite des ajustements fréquents. Loin d'être déterminée par une frontière rigide entre «hygiène et entretien» pour l'un (l'ATSEM), et travail éducatif et pédagogique pour l'autre (l'enseignant), la collaboration prend alors une importance nouvelle que les référentiels métiers ne peuvent à eux seuls régler. Soulignons néanmoins que le [Référentiel de compétences de 2009](#) des enseignants de maternelle intègre explicitement la nécessité de ces partenariats.

Des initiatives pertinentes existent, sous forme de protocoles ou de chartes, pour tenter de clarifier le rôle des ATSEM à différents temps de la journée. Force est de constater qu'ils sont parfois insuffisants pour afficher la complémentarité souhaitée, au bénéfice d'une explicitation des missions des seules ATSEM. La nouvelle étape que connaît l'école maternelle aujourd'hui, marquée notamment par la réforme des rythmes scolaires, représente une opportunité à saisir pour tendre enfin vers une «charte de la coéducation» qui place l'enfant au cœur de la réflexion.



Pour aller plus loin :

[Transformations de la collaboration entre enseignants et personnel de service à l'école maternelle](#) CAIRN info 2010

[Dossier Ressources ÉCOLE MATERNELLE – IA 85 \(télécharger le dossier «Collaborations enseignants-ATSEM»\)](#) *retour*

Du côté des TUIC

Quelques conditions spécifiques sont nécessaires pour confier à l'ATSEM l'activité mettant en œuvre les outils numériques.

En amont de l'activité :

- donner le temps d'appropriation de l'application ou de la ressource utilisée ainsi que des aides le cas échéant
- identifier les compétences manipulatoires nécessaires ainsi que celles qui se construiront ou s'affineront
- rappeler qu'il est important de limiter les stratégies qui consistent «à faire à la place» au minimum

Pendant l'activité :

- inciter à verbaliser et à faire verbaliser dans le but de construire le vocabulaire lié à l'outil
- repérer les compétences qui pourront faire l'objet d'une validation sur une feuille de position adaptée au cycle

À l'issue de l'activité :

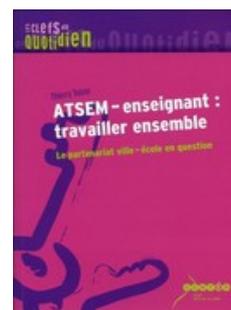
- communiquer les observations réalisées pendant l'activité (difficultés, réussites)
- proposer des ajustements ou des prolongements



Outils pour la classe

ATSEM-enseignant : travailler ensemble

pour comprendre les obstacles en jeu et identifier les leviers
Éditions Sceren-CRDP-2008



La BD muette en maternelle

place à la parole !
pour mettre en œuvre des séquences visant au développement langagier des élèves en MS-GS

Éditions Sceren-CRDP-2014

Un album à s'orienter : sur les traces de Tétanlère

pour mener un projet d'orientation à partir de situations réelles d'action et de manipulation

Groupe EPS de recherche-action sur les livres-jeux,

Illustrations : Marion Devaux et Eric Habourdin - 2013



Directrice de la publication : Catherine BENOIT-MERVANT, Directrice des Services de l'Éducation Nationale

Comité de rédaction : Mission École Maternelle – DSDEN 44